LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

est convoqué pour le
mercredi 27 juin 2012

au Foyer de Beausobre, à 19 h 00

O r d r e d u j o u r

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juin 2012.

2. Démission d'un Conseiller communal, membre de la Commission communale de recours en matière d'impôts.

3. Assermentation d'un Conseiller communal.

4. Election d'un nouveau membre à la Commission communale de recours en matière d'impôts.

5. Communications du Bureau.

6. Communications de la Municipalité.

7. Nomination de la commission chargée d'étudier la prise en considération du postulat du Groupe des Verts "Pour un approvisionnement alimentaire local et de saison dans nos cantines et nos lieux d'accueil publics".

8. Préavis de la Municipalité :

   N° 28/6.12 A. Demande d'un crédit de CHF 1'174'000.00, subvention non déduite, pour la réhabilitation et le renforcement des infrastructures communales aux chemins du Triolet, de la Chenaillettaz et à l'extrémité Est de l'avenue de Chanel ;

   B. Demande d'autorisation pour le financement de la part communale des CHF 4'696'500.00, subvention et participation ERM non déduites, des travaux ERM de construction, reconstruction et réhabilitation des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires "Centre", "Grosse-Pierre" et "Grosse-Pierre/Lac ;

   N° 30/6.12 Demande d'adhésion à la nouvelle organisation régionale de la protection civile de Morges (ORPC).

9. Rapport d'urgence d'une commission :

   N° 24/6.12 Demande d'un crédit de CHF 68'000.00 TTC pour l'assainissement de la toiture du réservoir d'eau potable de Haute-Pierre.

10. Rapports de commissions :

N° 4/6.12 Gestion 2011

- Rapport sur la gestion
- Réponses de la Municipalité aux vœux de la Commission de gestion
- Détermination de la Commission de gestion sur les réponses de la Municipalité aux vœux émis
- Rapport sur les comptes
- Réponses de la Municipalité aux vœux de la Commission des finances
- Détermination de la Commission des finances sur les réponses de la Municipalité aux vœux émis ;

N° 10/6.12 Demande d'un crédit de CHF 500'000.00, soit de CHF 240'000.00 en 2012 pour le remplacement du véhicule citerne (CHF 50'000.00), de la chargeuse compacte (CHF 60'000.00) et l'acquisition de la camionnette nacelle (CHF 130'000.00), de CHF 100'000.00 en 2013 pour le remplacement de la tondeuse à grand rendement (CHF 100'000.00), de CHF 160'000.00 en 2014 pour le remplacement du camion utilitaire polybennes (CHF 85'000.00), de la petite camionnette (CHF 25'000.00) et de la brouette à moteur (CHF 50'000.00) ;

N° 19/6.12 Demande d'un crédit de CHF 90'800.00 pour le remplacement des deux bornes escamotables, sises à la rue de Couvaloup et à la Grand-Rue.

11. Motion Stéphane Dewarrat "Une nouvelle transversale morgienne" – Développement.

12. Réponses de la Municipalité aux questions en suspens.

13. Questions, vœux et divers.

Le président	La secrétaire
Pierre Marc Burnand	Jacqueline Botteron